



L'École laïque frappée en plein cœur

Le CNAL condamne l'horreur du crime barbare perpétré au cœur de l'École publique première institution qui incarne la laïcité de la République. Dénoncé et mis en cause, un professeur d'histoire et géographie du collège des Aulnes de Conflans Sainte Honorine a été odieusement assassiné parce qu'il a, dans un cours d'enseignement moral et civique afférent à la liberté d'expression, utilisé des caricatures de Mahomet provenant de Charlie Hebdo.

Pour le CNAL, l'École publique a la précieuse mission, fondamentale et fondatrice, d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens, afin qu'ils soient maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation. Il faut pour cela former les élèves aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui fondent notre République.

Le CNAL, au regard du lien historique et consubstantiel entre l'École et la République, se félicite qu'un hommage national soit rendu au professeur et à tous les personnels de l'Education nationale.

Paris, le 17 octobre 2020